

**COUR D'APPEL DE PARIS
CHAMBRE DE L'INSTRUCTION
7 rue de Harlay
75055 PARIS LOUVRE SP
Tél. 01.44.32.61.82 Fax. 01.44.32.73.31
Ordonnance N° 2013/01914**

AVIS A PARTIE CIVILE

(Art. 197 C.P.P.)

N° PARQUET : P110402305/7

N° INSTRUCTION : 2071/12/20

Seuls les avocats sont admis

dans la salle d'audience, sauf décision
contraire de la chambre de l'instruction
(article 199 du code de procédure pénale).

M. André LABORIE

2, rue de la Forge

31650 ST ORENS DE GAMEVILLE

L'affaire contre X vous concernant en tant que partie civile,

sera appelée à l'audience du :

Mardi 19 novembre 2013 à 10:00 devant la Chambre 6 - Pôle 7

Votre avocat Me Emilie CHANDLER a également été avisé

PARIS, le 22/10/2013
P/Le Procureur Général,

LA POSTE



INDIQUÉ AU VERSO

Contre-remboursement

A COMPLÉTER PAR LE FACTEUR ET A REPORTER
SUR LA PREUVE DE DISTRIBUTION

Présenté / Avisé le :

Référence Aud. 19/11/2013
Ch 6 Pôle7
2013/01914

RETOUR A :

Cour d'Appel de Paris
Chambre de l'instruction
Parquet Général
7 rue de Harlay
75055 PARIS LOUVRE SP

Aud. 19/11/2013
Ch 6 Pôle7
2013/01914

RECOMMANDÉ

M. André LABORIE

2, rue de la Forge
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE

AVISE
ST ORENS

2D 001 289 6713 1

